

Une nouvelle gouvernance

Les hommes (et les femmes) passent, les orientations et la stratégie demeurent. En effet, après le départ du directeur de la DRL le 15 septembre et celui de l'ancienne DRH le 23 mai 2014, une nouvelle équipe se met en place à la tête de la DRL. Cette nouvelle équipe va aussi rejoindre de nouveaux locaux après le départ de l'immeuble de Champs-sur-Marne. La plupart des services de la DRL vont donc se retrouver rue François Bonvin (Paris 15) dans les anciens locaux de la DOTC Paris-Sud qui n'existe plus.

La DRL est donc aujourd'hui profondément chamboulée et son périmètre se trouve totalement modifié. Elle a intégré au 1er novembre 2014 la direction opérationnelle territoriale transport (DOTT) et ses 600 chauffeurs mais elle abandonne les centres de tri numériques (300 personnes) qui seront désormais gérés par les territoires (les DSCC). Elle fait désormais partie de l'un des sept pôles de la branche « service courrier-colis » : le pôle logistique.

Après la fermeture de l'ensemble des PIAC d'ici fin décembre, elle a annoncé en juin la fermeture pure et simple de la plate-forme routière de Sénart. Les activités des deux centres que sont Sénart et Charolais ont vocation à intégrer le nouveau centre de Bonneuil-sur-Marne, dans le port autonome. C'est l'occasion pour la DRL de supprimer au bas mot près de 200 emplois au passage !




Sur le pôle Roissy, la fermeture de Gonesse TIM et de Mitry-Mory mais aussi d'Orly SOTOM, amène du trafic (et du personnel) supplémentaire. La montée en charge va se faire progressivement, mais pour ces deux sites (Roissy PIAC et Roissy HUB), c'est un changement complet des activités. On le voit, les sites et les emplois n'arrêtent pas de bouger et ces restructurations permanentes fragilisent le personnel. SUD a combattu et continue de combattre l'ensemble de ces restructurations. Même si nous n'avons pas pu empêcher les fermetures, la mobilisation des personnels a permis d'avoir des accords d'accompagnement sociaux à la hauteur.

Du 1 au 4 décembre, vont avoir lieu les élections professionnelles. Ces élections sont importantes puisqu'elles vont servir à élire les représentants du personnel pour ce qui concerne des dossiers aussi variés que la discipline, la promotion, les recours appréciation, les problèmes d'ordre individuels des agents, les CHS-CT. Elles vont aussi servir à mesurer la représentativité des organisations syndicales et à ce titre, vont être regardées à la loupe par les différents chefs d'établissement. Alors mobilisez-vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. Donnez les moyens aux syndicats de lutte comme SUD de progresser dans les résultats.

 u
 d
 .
 c
 .
 r
 .
 o

Mitry-Mory : c'est fini !

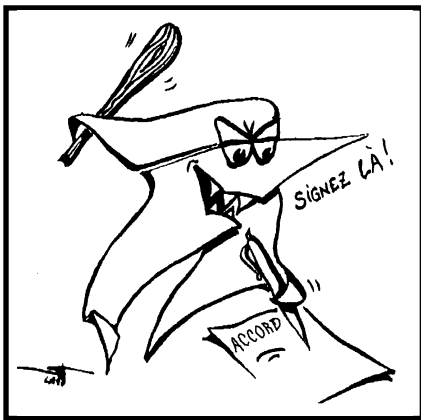
Il n'y a plus aucune activité dans le centre depuis le 30 septembre 2014. Les 11 agents restants ont été « basculés » sur Roissy HUB ou Roissy PIAC à compter du 1er octobre. Conformément à l'accord signé, ils resteront dans l'horaire de leur choix (à contrario de l'accord signé par FO et CFDT à TIM Gonesse ou cela ne figure pas !). Toujours conformément à l'accord en vigueur, il leur restera un an pour trouver un point de chute. Dans le cas contraire, ils seront définitivement affectés sur l'un des deux sites. Ce centre, ouvert en 1998, était considéré à l'époque comme « la vitrine de La Poste » à l'international. Même M. Bailly, s'était déplacé en 2005 pour en faire la publicité ! Comme quoi, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. A l'intérieur, il y a eu des tranches de vie, des luttes y compris victorieuses, des pleurs, des fous rires, des couples se sont formés, déformés, des agents ont pété les plombs, des petits chefs se sont pris pour de petits dictateurs, les différents directeurs ont voulu imposer leurs méthodes et les grèves ont souvent été majoritaires. Bref ! Tout ce qui fait l'ambiance d'un centre de tri. Seize ans d'existence, c'est court et c'est long à la fois, mais chaque agent passé par là emportera une partie des nombreux souvenirs. C'est donc une page qui se tourne.



MITRY-MORY

Sénart PFR : Fermeture et reclassements en cascade

L'annonce de la fermeture a été faite lors de la CDSP du 19 juin 2014. Une fois encore, la DRL a pris une décision sans se soucier de l'intérêt du personnel. L'annonce exponentielle de fermetures de sites sur le bassin d'Ile-de-France (Créteil, Bobigny, Charolais) rend plus difficile encore les perspectives de reclassement et l'optimisme de la DRL s'apparente surtout à la méthode Coué. La plate-forme routière de Sénart a pourtant tous les atouts pour continuer à jouer un rôle moteur dans le réseau logistique de La Poste. En attendant, c'est le personnel qui trinque, et notamment celui de Sénart. Nous sommes donc opposés à la



fermeture du centre. Les perspectives de reclassement ne sont guère encourageantes, notamment pour le personnel de nuit. Pour SUD, chaque agent de Sénart (exécution, encadrement, fonctions transverses) doit trouver un poste correspondant à son souhait, que ce soit en termes d'horaires, de métier ou de zone géographique. Chaque agent doit, s'il le souhaite, trouver un poste à proximité de son domicile, et

notamment sur la PFC de Moissy Cramayel. En effet, il est tout bonnement inadmissible que la direction de Coliposte veuille créer 45 postes réservés à la sous-traitance sur cette plate-forme alors que les agents de Sénart PFR, habitant à proximité, vont se voir proposer des postes à plusieurs dizaines de kilomètres. C'est aussi le sens du courrier des élus de l'agglomération nouvelle de Sénart, interpellés par SUD, au directeur de la DRL le 27 juin 2014. Les négociations sur l'accord d'accompagnement social ont débuté le 22 septembre et se termineront le 18 novembre par une séance de signature. Nous arrivons donc, aujourd'hui, au terme du processus de négociation. A chaque étape, les agents ont été informés par la section locale des avancées obtenues. La direction a répondu favorablement aux revendications de SUD sur la sécurisation des parcours de reclassement et a quasiment accepté la plupart des amendements portés par la section. En ce moment, une éventuelle signature est soumise à l'avis de la majorité du personnel lors des HMI de novembre. A SUD, la démocratie n'est pas un vain mot !

Bienvenue à la DRL !

La DRL a décidé d'intégrer la DOTT, c'est-à-dire l'ensemble des 600 chauffeurs des « camions jaunes » comme on les appelle. La DOTT n'existera donc plus au 1er novembre 2014 et l'ensemble de l'effectif rejoindra la DRL. Lors d'une entrevue avec M. MARTIN, nouveau directeur de la DRL/DOTT, celui-ci nous a assuré qu'il ne s'agissait que d'une intégration et qu'il n'y aurait pas de changement à cours ou moyen terme : « on ne change pas quelque chose qui marche, on a déjà assez à faire avec ce qui ne marche pas ». Nous avons poussé plus loin en demandant si l'équilibre 40% en régie et 60% au privé serait toujours la norme ou s'il était possible, comme nous le souhaitons, d'aller vers davantage de



chauffeurs en régie. Là encore M. MARTIN répond qu'il n'y aura pas de changement. Même s'il n'y a pas de raison de ne pas le croire, SUD restera extrêmement vigilant sur ce dossier et défendra les intérêts des collègues qui viennent de nous rejoindre. D'autant que pour SUD, DRL et DOTT sont dans le même syndicat depuis 1997 !

Du 1er au 4 décembre : Pour un vote de combat !

La DRL est aujourd'hui à la croisée des chemins. Ces dernières années, elle a supprimé des centaines d'emplois avec la fermeture des PIAC et de Mitry-Mory. Cette année, elle a annoncé la fermeture du Charolais et de la plateforme de Sénart et la création d'un nouveau centre à Bonneuil-sur-Marne. Elle va aussi intégrer la DOTT (les camions jaunes) mais elle se sépare des centres de tri numérique qui rejoignent les territoires. Un nouveau directeur et une nouvelle DRH viennent d'arriver. On ne sait pas encore quelle sera leur feuille de route, mais il faut s'attendre à de gros chamboulements ! D'où l'intérêt d'avoir des syndicats forts. SUD a été, ces trois dernières années, de tous les combats, que ce soit contre la fermeture de Mitry-Mory, contre les multiples réorganisations



de Roissy HUB. SUD a défendu sans relâche l'intérêt des personnels de Sénart, du Charolais, de la PIAC de Roissy, mais aussi de Brie-Comte-Robert, ainsi que des services plus éloignés comme le service national de l'adresse à Libourne (SNA), le centre opérationnel de l'adresse à Laon (en voie de fermeture) et le service client d'Albi. SUD s'est opposé fermement au déménagement du site de la DRL à Champs-sur-Marne (et a fait valoir son droit d'opposition à l'accord social « à minima » proposé par la direction). SUD a veillé à ce que le personnel des PIAC soit reclassé le mieux possible. Du côté de la DOTT, SUD a mené des actions sur les antennes de Vert-Galant, Parmentier et Créteil contre les conditions de la délocalisation et a défendu avec vigueur les intérêts des conducteurs,

là où fermetures et changements de régime de travail étaient imposés par la DOTT. Du 1er au 4 décembre, ce sera sur un écran d'ordinateur qu'il faudra voter. En 2011 sur la DRL, ce vote avait fait baisser la participation de près de 20%. En effet, beaucoup d'entre nous se sont découragés à cause de la file d'attente devant l'isoloir, à cause de bugs quand ils votaient à domicile, parce qu'ils avaient perdu ou oublié leurs codes confidentiels, ou tout simplement parce que la pratique informatique n'est pas chose facile pour certains. SUD vous alerte tout particulièrement : quelles que soient les difficultés d'accès ou de manque d'envie d'utiliser un ordinateur, ne vous laissez pas voler votre vote. Donnez les moyens aux syndicats de lutte, comme SUD, de progresser dans les résultats et donc dans sa représentativité. Ce qui garantit de ne pas voir des organisations syndicales qui aiment « pactiser », décider de votre avenir. La résistance et un combat qui ne se tarira jamais.

Une nouvelle antenne transport à Rungis !

Depuis le 20 octobre 2014, les antennes d'ORLY Parmentier et CRETEIL sont réunies sur le nouveau site de Rungis SOGARIS dans le Val de Marne. Un nouveau patron (venu de PARIS 5) pour gérer une centaine de personnes, dont 84 chauffeurs poids lourds avec un parc de 35 camions environ (dont 4 semi-remorques). Suite à un manque d'anticipation, les premiers jours se sont révélés plus chaotiques que ce que les dirigeants ne l'espéraient. Remarquons au passage une nouvelle baisse des effectifs avec un certain nombre de départs en retraite non remplacés. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les débuts de cette nouvelle antenne.

Bonneuil-sur-Marne : les travaux avancent !

La construction du nouveau site de Bonneuil-sur-Marne avance à grands pas. Pour celles et ceux qui sont déjà passé sur le port autonome, on voit maintenant la structure sortir de terre. C'est donc là que doivent se retrouver la plupart des agents de Charolais et de Sénart, enfin celles et ceux qui le souhaitent car il n'y aura pas d'obligation. Ce sont donc 300 personnes (avec Néolog sur le site) qui vont travailler prochainement dans les deux établissements. La direction de la DRL parle maintenant d'une ouverture en septembre 2015. Mais puisque les TGV Poste prennent fin au 30 juin de l'année 2015, que vont faire les agents du Charolais pendant les deux mois d'été ? D'autant qu'au niveau des nuits, il va y avoir un gros problème. Le nouveau site aura des nuits d'environ 50 à 60 personnes alors qu'il y a 140 personnes en nuit entre Sénart et Charolais. Il y a fort à parier que la direction va pousser les agents de nuit à passer en jour. C'est pour cela qu'elle a mis beaucoup d'argent sur la table dans l'accord d'accompagne-

ment que ce soit au Charolais ou à Sénart. Les négociations de l'organisation du travail de Bonneuil-sur-Marne (horaires, environnement, transport, logement, effectif) commencent le 15 décembre 2014. Comme les élections seront passées, ce sera la représentativité du NOD, donc niveau DRL, qui sera appréciée pour ce qui est du dialogue social à Bonneuil-sur-Marne. Il faut donc donner à SUD les moyens au niveau DRL de se faire entendre et dès l'ouverture du site, mettre la pression pour avoir des conditions de travail à la hauteur !



Champs sur Marne : SUD s'oppose à l'accord social

Une page se tourne pour les locaux de la DRL de Champs-sur-Marne. Après avoir bataillé en inter-syndicale pendant des mois et des mois, nous n'avons pas pu faire entendre raison au siège de La Poste. La pétition du personnel, le soutien des élus, l'interpellation des dirigeants de La Poste au plus haut niveau n'auront pas suffi à faire plier la direction du courrier ! Chaque direction devra donc déménager d'ici le 31 décembre 2014. En ce qui concerne la DRL, le déménagement a eu lieu le 24 octobre, principalement sur le site de Paris 15 Bonvin et pour certains équipes sur les établissements de Roissy, Brie, Bonneuil (via Fontenay), puisque celle-ci va être éclatée sur 4 sites. Pour beaucoup d'agents, cela va se traduire par un allongement du temps de transport et une dégradation des conditions de travail. Un accord d'accompagnement social a été soumis à négociation mais il est bien en deçà de ce qui s'est pratiqué pour la fermeture du Charolais ou encore ce qui se négocie en ce moment sur le site de Sénart. Et quelque soit ce qui figure dans cet accord, cela ne compensera en aucun cas les désagréments occasionnés par ce déménagement au pas de charge. **SUD persiste : ce déménagement est un non-sens.** Il n'a qu'un seul but : réaliser des économies et ce, quelle qu'en soient les conséquences pour le personnel. C'est pourquoi, le syndicat SUD a fait valoir son droit d'opposition sur cet accord.



Roissy PIAC : Une grève qui en dit long

Le 16 octobre dernier, le personnel de la PIAC était appelé à faire grève par SUD (et CGT). Cette grève a été un succès avec près d'un gréviste sur deux à l'exploitation. Elle montre l'exaspération du personnel par rapport aux méthodes de management. La direction pensait que le personnel n'oserait pas se mettre en grève. Le directeur lui-même pensait que l'on dressait un tableau noir de la situation. Il y a même eu un syndicat (FO) qui passait voir les gens un par un pour leur dire de ne pas se mettre en grève... Cela n'a pas suffi à dissuader les agents. SUD tient à saluer toutes celles et tous ceux qui, malgré les pressions, ont su relever la tête et ne pas se laisser impressionner. C'est un message clair envoyé à la direction. Cette grève

marque un coup d'arrêt aux habitudes qu'avait pris la direction du centre depuis l'ouverture lorsqu'il y avait une majorité de personnel précaire (intérimaires, CDD) en les prenant pour des agents corvéables à merci. Plus rien ne doit être comme avant : méthodes de management, promotion à la tête du client, hygiène et sécurité dans le centre, plan de formation, conditions de travail, demie-vacation, menaces, pressions, « punitions ». Il va falloir que cela change ! Et SUD y veillera.



Roissy HUB : La grande braderie de FO

Plusieurs collègues sont venus nous interpellés ces derniers jours pour nous faire remonter ce qu'ils jugent inacceptable. En effet, le syndicat FO du site « promettrait » des journées de détachement à quiconque ramènerait des enveloppes de vote. Il y aurait même un quota : 1 journée de détachement pour 8 enveloppes et une semaine pour la remise de 20 à 25 enveloppes. Ces pratiques, si elles sont avérées, sont tout simplement scandaleuses et n'ont rien à voir avec le syndicalisme ! SUD n'a pas l'habitude de polémiquer mais quand ça dépasse les bornes, ne rien dire c'est se rendre complice ! Or, SUD n'a rien à voir avec ces méthodes de gangster qui éclaboussent le syndicalisme en général. Celles et ceux qui participeraient à cette « braderie » seraient de toute façon complices de malversation. Interrogé sur le sujet, M. LAPORTE affirme que ce n'est pas son problème. Dont acte ! Ce qui est certain, c'est que s'il y a la moindre entourloupe lors du vote, SUD fera annuler les élections sur le HUB de Roissy ! Qu'on se le dise !

